

A R R E T E

Le Maire de la Commune de CRANSAC-LES-THERMES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L2213.6,

Vu le code de la route,

Vu l'intérêt général,

Considérant la demande du Service des Eaux de DECAZEVILLE Communauté, en raison d'une fuite d'eau potable sur une conduite située Route des Quatre Saisons et en vue d'effectuer les réparations nécessaires,

Considérant que ces travaux nécessitent au niveau du numéro 1613 Route des Quatre Saisons :

- une fermeture temporaire de la route,
- une interdiction de stationner aux abords,
- un encombrement des travaux sur la voie publique.

le Jeudi 09 avril 2026 de 08h00 à 17h00,

Considérant qu'il y a lieu de règlementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours,

A R R E T E

ARTICLE 1 : En raison d'une fuite d'eau potable sur une conduite située Route des Quatre Saisons la route sera barrée

**Jeudi 09 avril 2026
de 08h00 à 17h00
au niveau du numéro 1613 Route des Quatre Saisons**

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit aux abords des travaux,

ARTICLE 3 : La circulation sera déviée, dans les 2 sens.

ARTICLE 4 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés aux endroits correspondants pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 5 : Le Commandant de Police et le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

CRANSAC-LES-THERMES,
Le 08 avril 2026.

Le Maire,



Bernard CANAC

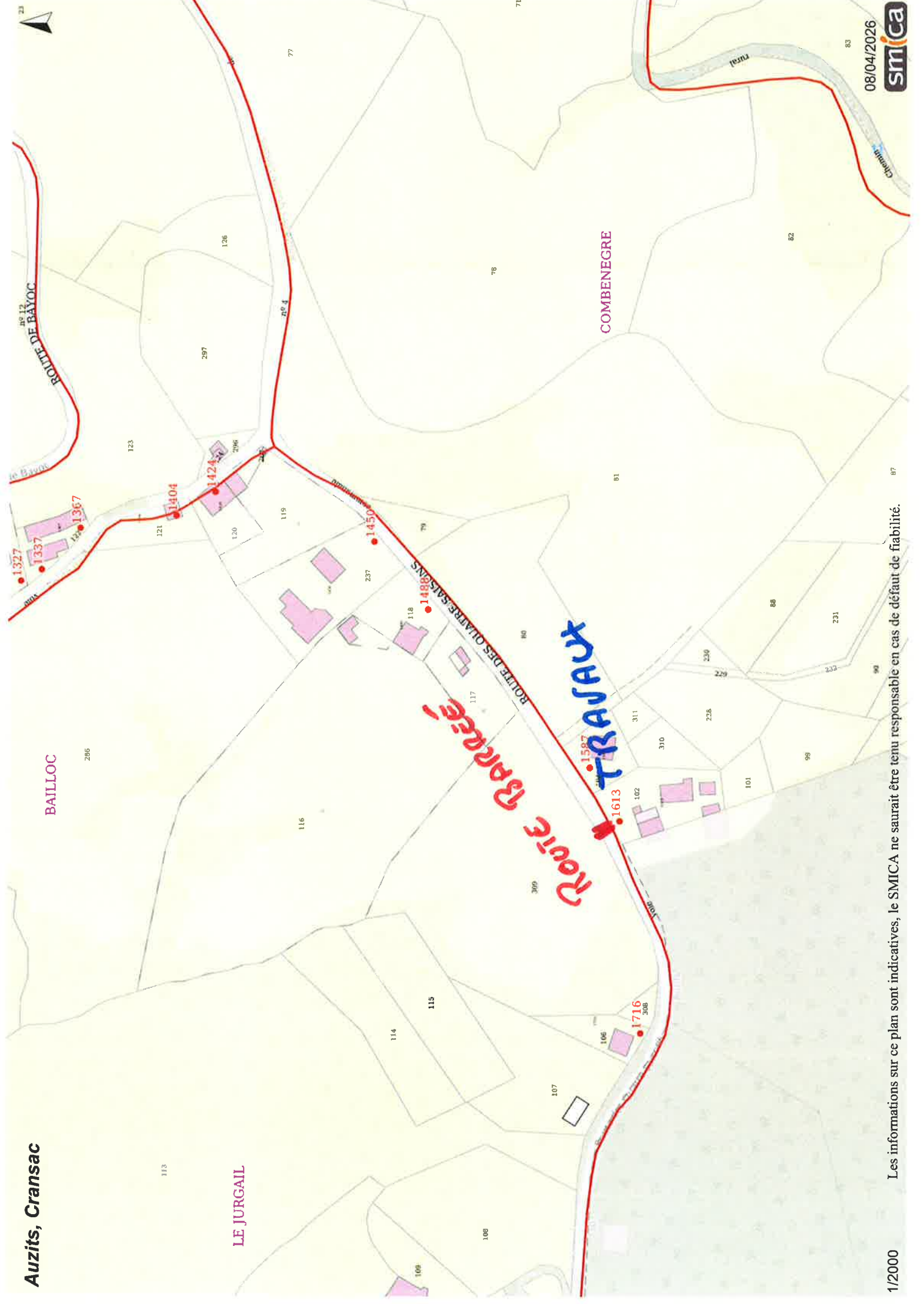


BAILLOC

LE JURGAIL

COMBENEGRE

Route Barrages
TRAJANUX
ROUTE DES QUATRE SAISONS



Fuite brt eau potable

À partir de Frédéric Garcia <f.garcia@decazeville-communaute.fr>

Date Mer 08/04/2026 13:31

À CRANSAC-LES-THERMES Mairie <mairie@cransac-les-thermes.fr>

Cc Numa Momin <n.momin@decazeville-communaute.fr>

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de f.garcia@decazeville-communaute.fr. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Une de nos équipes intervient actuellement sur une fuite d'eau potable au 1613 route des quatre saisons sur votre commune, pour finaliser la reprise du branchement fuyard nous devons traverser la route, pour se faire la route sera barré de 8h00 à 17h00 jeudi 09 avril 2026 dans les deux sens de circulations.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.



Forêt à l'échelle de la commune,
L'agriculture et le tourisme sont les deux piliers de la commune.

FRÉDÉRIC GARCIA

Responsable technique - Service des eaux

Ligne directe : 05 65 43 90 88 - Portable : 06 14 88 84 56

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

Maison de l'Industrie - BP 68 - 12500 Decazeville

Tél. 05 65 43 95 00 / Fax. 05 65 43 27 64 / Site : www.decazeville-communaute.fr